



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E167533

VALABLE JUSQU'AU 15/04/2026

ÉDITÉ LE 16/04/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2016

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 06/02/2025  
110 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC BORDEAUX 828261958

Siret : 828 261 958 00015

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 7181650

Assurance Responsabilité Travaux :  
MAAF 3675114404

Assurance Responsabilité Civile :  
MAAF 3675114404

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : CHRISTOPHE LASSERRE

12 LOTISSEMENT LES FLORALIES  
33650 CABANAC-ET-VILLAGRAINS

Téléphone : 05 56 47 02 58

Portable : 06 61 73 38 26

Fax :

Site Internet : www.lasserre-plombier33.fr

E-mail : christophe.lasserre@orange.fr

Responsabilité légale :  
LASSERRE CHRISTOPHE GÉRANT

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                 | * Date d'attribution |
|------|-----------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 5211 | Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE | 28/03/2023           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE BORDEAUX  
LES BUREAUX DE BORDEAUX LAC  
BATIMENT 8  
4, AVENUE DE CHAVAILLES  
33525 BRUGES CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.